



L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT - GRILLE INDICIAIRE DES PERSONNELS DE GENDARMERIE EST STABLE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021.

Indice de traitement brut - grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G)

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 L'ITB-GI-G RESTE INCHANGÉ

Par rapport au premier trimestre de 2021, l'ITB-GI-G est stable (**Figure 1**). Il n'y pas eu de revalorisation de la grille indiciaire au cours du deuxième trimestre. Toutefois, la grille de correspondance entre indices bruts et majorés a évolué au 1^{er} avril 2021 afin de tenir compte de la revalorisation du SMIC de +0,99 % au 1^{er} janvier 2021. Cette attribution de points d'indice majoré différencié n'a pas eu d'impact sur les soldes indiciaires des militaires de la gendarmerie du champ de l'indice, à savoir les militaires de la gendarmerie hors élèves, volontaires et réservistes.

Charles PEROUMAL
Chargé d'études
à L'Observatoire Économique de la Défense



Figure 1 : Évolution de l'ITB-GI-G par corps

% évolution trimestrielle et glissement annuel*

	Variation trimestrielle						Glissement annuel
	2020				2021		2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T2
Ensemble	1,47	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02
Officiers	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-officiers	1,45	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02
Pouvoir d'achat**	-1,4	-0,6	1,6	1,7	-1,0	0,5	1,4
ITB-GI Fonction Publique	0,72	0,00	0,00	0,00	0,13	0,01	0,14
Indice des prix à la consommation (hors tabac)***	-0,19	0,03	0,25	-0,28	0,54	0,78	1,32
Indice des prix à la consommation (yc tabac)***	-0,10	0,13	0,24	-0,20	0,57	0,76	1,51

* % d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1.

** Pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut par Unité de Consommation, données CVS-CJO.

*** Moyenne géométrique des indices mensuelles des prix à la consommation du trimestre concerné.

Champs :

IPC : ensemble des ménages, France.

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves, volontaires et réservistes.

Sources : DGGN, Insee, DGAFP - SDessi ; Traitements OED.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr

GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires de la gendarmerie considérées dans cet ITB-GI concernent 26 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements...) sont intervenues durant le trimestre sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 2**). Aucun changement n'est intervenu au deuxième trimestre 2021.

Figure 2 : Grades, échelles ou échelons impactés par des changements de grille au cours du deuxième trimestre 2021

Grades	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
Officiers			
Général de division		1	1
Général de brigade		1	1
Officiers de gendarmerie			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Chef d'escadron classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Chef d'escadron classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + 1 EE	1 à 5 + 1 EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Officiers du corps technique			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Commandant classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + EE	1 à 5 + EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Sous-officiers			
Sous-officiers de gendarmerie			
Major		1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef		1 à 9	1 à 9
Adjudant		1 à 9	1 à 9
Maréchal des logis-chef		1 à 7	1 à 7
Gendarme		1 à 12	1 à 12
Sous-officiers du corps technique			
Major	04	1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Maréchal des logis-chef	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Maréchal des logis	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2

ES : Echelon spécial.

EE : Echelon exceptionnel.

Source : Grilles indiciaires (DGGN).

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFF – Département des études et des statistiques, Indice de traitement brut - grille indiciaire de l'État (ITB-GI), 2^{ème} trimestre 2021, Stats Rapides, septembre 2021.
- PEROUMAL Charles, « L'indice de traitement brut grille indiciaire des personnels de gendarmerie est stable au 1^{er} trimestre 2021 », *EcoDef Conjoncture*, OED, n° 184, juin 2021.
- OED, Indice de Traitement Brut - Grille Indiciaire des Gendarmes (ITB-GI-G), Note méthodologique, janvier 2020.

Prochaine publication : décembre 2021

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe MAURIET
Rédacteur en chef : Christian CALZADA
Maquettage et réalisation : OED
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodef (En ligne)

www.defense.gouv.fr/sga